

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® **URBANTIC®** **GÉNIE URBAIN ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

LIEU DE FORMATION

EIVP, 80 rue Rébeval Paris 19e

CANDIDATURE

À partir de janvier

ADMISSION

De mars à septembre

DÉBUT DES COURS

Octobre

DÉBUT DU STAGE

Mars

SOUTENANCE DES THÈSES PROFESSIONNELLES

Octobre

CONDITION D'ADMISSION

Sélection sur dossier
et entretien

FRAIS DE SCOLARITÉ

9 950 € (l'EIVP n'est pas
assujettie à la TVA)



Oumaima Lachkar
Étudiante diplômée du MS URBANTIC

ME SPÉCIALISER POUR ME VALORISER

« Ingénieur génie civil de base, mon choix de me spécialiser dans le domaine urbain et l'aménagement des villes revient à **la complexité et la transversalité des projets urbains** constatés aujourd'hui qui exige d'avoir des **compétences pluridisciplinaires**. URBANTIC m'a permis d'acquérir cette **double compétence génie civil/génie urbain** afin de relever le défi de l'interdisciplinarité de ces projets et gérer l'intégration des projets de génie civil dans des **milieux urbains contraignants**. Le MS permet aussi de **s'ouvrir sur des postes innovants** grâce à sa formation sur l'utilisation des nouvelles technologies de la communication **TIC** et le **BIM** dans l'aménagement des villes et la gestion des projets urbains. Aujourd'hui, grâce à mon MS URBANTIC, je suis embauchée en tant qu'assistante du MOA sur le projet de transport du **Grand Paris Express**. Tous les jours, dans le cadre de mon travail, **j'utilise les acquis du Master Spécialisé** dont j'ai pu bénéficier pour gérer les interfaces Génie Civil/ Génie Urbain du projet, analyser les études réalisées sur des maquettes 3D et **accompagner le MOA** sur les différents aspects du projet. »

FORMER DES SPÉCIALISTES DE L'INGÉNIERIE URBAINE CONTEMPORAINE

« Après plus de 12 années d'expériences dans le secteur industrie, un parcours très dense et riche, l'envie de changement m'amène à l'URBANTIC (EIVP/ENPC) où j'ai découvert un domaine **au cœur de l'ingénierie urbaine** avec ses fonctions vitales pour la **gestion des réseaux urbains** ainsi que l'appui méthodologique assuré par les **outils technologiques**. Sans nul doute que la structuration permette à chacun d'entre nous de trouver une voie professionnelle ; pour ma part c'est un changement de cap, reste à digérer la multitude d'enseignements dispensés en si peu de temps. Un **parcours très intense** avec un concentré de **thématiques contemporaines** et **savoir-faire** très attendus par le secteur du génie urbain. »



Sena Amedome
Étudiant diplômé du MS URBANTIC

MAIRIE DE PARIS 

MEMBRE ASSOCIÉ :

UNIVERSITÉ
— PARIS-EST



TRANSFORMER LES VILLES GRÂCE AU NUMÉRIQUE

Les nouveaux outils d'information et de communication permettent :

- Une **géolocalisation** et une **géo-analyse des territoires** grâce à la **modélisation** des villes en 3D
- Une **meilleure gestion des eaux, des déchets** et des ressources d'énergies
- Une adaptation performante des **systèmes de transport** et de la mobilité en ville
- Une **prédiction et une gestion efficaces des risques** (naturels et artificiels), ainsi que l'optimisation de la résilience urbaine.

Le MS **URBANTIC** forme les **professionnels de l'intégration du numérique dans la ville**. Ces nouvelles méthodes de travail inhérentes aux outils digitaux facilitent l'accès à la **ville connectée**.



OBJECTIFS

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) révolutionnent l'approche de l'**aménagement urbain**. Grâce à leur capacité de **traitement de l'information** elles constituent un excellent outil d'aide à la décision pour les acteurs de la ville. Elles favorisent l'**émergence de nouvelles méthodes de gestion des villes**, basées sur le partage de l'information et une **analyse optimisée des données** disponibles dans l'objectif d'appréhender l'aménagement urbain de manière **transversale**, préambule nécessaire à la construction de la **ville digitale**.

PUBLIC CONCERNÉ

Pour les **ingénieurs** ou les titulaires de formation universitaire de niveau **master (Bac+5) ou équivalent** et/aux titulaires d'un **diplôme de niveau Bac+5** ou d'un **Bac+4** et justifiant d'un **minimum de trois ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'aménagement, de la construction et de l'urbanisme.

+ MÉTIERS

Parmi les fonctions pouvant être occupées par les titulaires de MS **URBANTIC** :

- **Responsable services techniques** communaux ;
- **Cadre de bureau d'études** et de réalisation de projets urbains ;
- **Responsable qualité environnementale** dans le développement des territoires ;

Le **Mastère Spécialisé® : (MS)** est **labellisé par la Conférence des Grandes Écoles** pour répondre à une demande des entreprises souhaitant recruter des diplômés possédant des **compétences dans des spécialisations** très pointues pour des fonctions exercées dans des secteurs précis. Il garantit la **vocation professionnelle**, la **rigueur** et la **technicité des enseignements** dispensés. Il permet aux élèves de développer leurs **meilleurs atouts** et constitue un tremplin pour leur carrière professionnelle.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La formation est composée de manière égale de **cours théoriques** et de **travaux pratiques**, à base d'outils logiciels, autour d'un **projet tutoré fédérateur** qui porte sur l'aménagement d'un espace public.

Au cours du premier semestre on dresse un panorama complet de **l'impact des TIC sur la gestion urbaine**. Le second semestre se déroule en **milieu professionnel**.

Chaque unité d'enseignement aborde des thèmes spécifiques liés à la gestion et à la conception des milieux urbains. Le projet tutoré, permet d'illustrer les aspects théoriques de la formation. Les étudiants sont ainsi confrontés à un **cas réel d'un projet d'aménagement urbain** soumis par les professionnels du secteur. Un exercice grandeur nature avant d'entamer la **thèse professionnelle**, réalisée **en entreprise durant 6 mois**, qui couronne le mastère. Le sujet de la thèse doit être, au préalable, validé par l'équipe pédagogique.

Un **séminaire d'études** prévu dans le cursus a pour objectif d'ouvrir les étudiants sur les problématiques urbaines des grandes métropoles européennes.

SEMESTRE 1	
UE 1 : Généralités Ville Durable (3 ECTS)	20 h
UE 2 : Outils numériques (9 ECTS)	140 h
UE 3 : Gestion des risques urbains et résilience des villes (7 ECTS)	60 h
UE 4 : Transport et mobilité urbaine (7 ECTS)	60 h
UE 5 : Eaux, déchets et énergies (7 ECTS)	60 h
UE 6 : Projet tutoré : aménagement urbain (6 ECTS)	50 h

SEMESTRE 2	
UE 7 : Thèse professionnelle (30 ECTS)	6 mois

Volume horaire donné à titre indicatif



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET PARTENAIRES PROFESSIONNELS

L'équipe pédagogique qui coordonne le MS **URBANTIC** est composée des enseignants-chercheurs de l'**EIVP** et de l'**École des Ponts ParisTech**. Pour concevoir une formation à la pointe qui réponde aux **préoccupations réelles des acteurs du développement urbain durable**, cette équipe s'est appuyée sur un **réseau d'intervenants** du monde professionnel depuis la sélection des candidats jusqu'au jury final.

Des **spécialistes et experts des nouvelles technologies d'information et de communication appliquées à la ville** ont participé à ce programme dès sa création, et sont associés à l'enseignement tout au long de la formation.



CONTACT & INSCRIPTION

ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS (EIVP)

Patricia Ceglia
Responsable scolarité MS

80 rue Rébeval . 75019 Paris

☎ 01 56 02 11 55

✉ formationcontinue@eivp-paris.fr

🌐 www.eivp-paris.fr